

Communiqué de presse – 11.04.2024

Une approche pédagogique par des radars innovants

La Police Nord Vaudois (PNV) a récemment lancé une phase test à l'aide de nouveaux radars pédagogiques sur le territoire d'Yverdon-les-Bains, qui affichent le montant de l'amende à laquelle les conducteurs ou conductrices en infraction s'exposeraient en cas de contrôle répressif. Grâce à l'innovation technologique, PNV dispose ainsi d'outils modernes et novateurs au profit de la prévention et de la sécurité routière.

En tant que corps de police, le souci premier de PNV est d'assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens. La route fait partie des environnements qui continuent malheureusement à être marqués par une augmentation des incivilités. En effet, PNV a enregistré une augmentation de plus de 20% des infractions de vitesse, en passant de 27'118 infractions en 2022 à 32'647 en 2023, sur plus d'un demi-million de véhicules contrôlés chaque année.

A noter que les augmentations des vitesses constatées ne sont pas en lien avec une augmentation des moyens de répressions. A cet égard, il faut préciser que l'installation de nouveaux radars répressifs votée par le Conseil communal n'est pas encore effective et que le nombre de collaboratrices et collaborateurs dévolus à cette tâche n'a pas augmenté.

Dans ce contexte, il est essentiel d'agir sur la prévention. La diversification des moyens à disposition fait intégralement partie des actions planifiées afin de sensibiliser les conductrices et conducteurs aux risques d'une vitesse excessive en centre-ville.

Ainsi, récemment, les usagères et usagers de la route auront sûrement remarqué des nouveaux radars pédagogiques qui, en plus d'informer les conductrices et conducteurs sur leur vitesse, indiquent la somme de l'amende à laquelle les contrevenantes et contrevenants seraient exposés en cas de sanction effective.

Ces radars, acquis auprès de la société NéoSicura, basée à Morges, permettent également d'analyser les vitesses enregistrées afin de cibler les heures comprenant un taux d'infractions élevé. Ces analyses permettront également d'évaluer, avec les services de la Ville, d'éventuelles mesures structurelles propres à l'aménagement routier.

Avec ces nouveaux radars, PNV capitalise sur une prévention qui parle davantage aux conductrices et conducteurs qu'un simple émoticône souriant ou mécontent, en visualisant, en valeur monétaire, le montant de l'amende d'ordre dont le contrevenant ou la contrevenante aurait dû s'acquitter en cas de contrôle répressif.

Le Service de la sécurité publique de la Ville et PNV se réjouissent des résultats de cette phase test. Celle-ci représente une mesure supplémentaire pour atteindre l'objectif de faire baisser la vitesse des véhicules en ville, afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.